

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 10

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice
Autor: Sutter, F. / Reinhard, G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARSEILLE

Consulat général
7, rue d'Arcole
Tél. : 53-36-65

Célébration du 687^e anniversaire de la Confédération helvétique

Dimanche 30 juillet 1978, la colonie suisse de Marseille a commémoré la Fête Nationale suisse dans le parc des « Charmerettes » au Cabot, qui abrite la maison de retraite « Foyer helvétique » et la Société « Les Amis du Grütli ».

Elle a eu l'honneur d'y accueillir M. l'Ambassadeur de Suisse en France et Mme F. de Ziegler, alors en visite privée dans la Provence.

La cérémonie était présidée par M. le Consul général de Suisse accompagné de Mme E. Bourgnon.

Un office œcuménique célébré par le père Kreienbuhl et le pasteur Schwab a précédé la partie officielle à laquelle M. l'Ambassadeur, M. le Consul général et M. Marcel Gehrig, président de la Fédération des Sociétés suisses de Marseille et président d'honneur de l'Union des Suisses de France, prirent la parole pour rappeler le sens de cette journée.

Un vin d'honneur offert par B. Bourgnon précéda un grand pique-nique qui réunit de nombreux compatriotes et amis, parmi lesquels on remarquait : M. Maurer, président du Cercle helvétique,

M. G. Reichert, président de la Société suisse de bienfaisance,

M. J.-L. Reichert, président des « Amis du Grütli »,

M. O. Blanc, président de la Maison suisse,

M. R. Spengler, président de la Chambre de commerce suisse.

HELVETIA AVIGNON

Assemblée générale du 18 mars 1978

Plus de cent personnes avaient répondu à l'invitation du Comité, au Grand séminaire d'Avignon.

MM. Bourgnon, consul général et le consul Marti nous faisaient l'honneur de présider notre assemblée.

Notre président, M. Meylan nous donna l'ordre du jour. Partie administrative : lecture des comptes. Il a été admis que les comptes seraient arrêtés le 31 décembre et non plus le 31 juillet comme auparavant, ce qui compliquait beaucoup les choses. MM. Guignard et Beauvert furent élus au bureau en remplacement de M. Haengi, vice-président sortant. La cotisa-

tion de membre a été proposée à 20 F par ménage. Proposition adoptée. Organisation du repas annuel au mois d'octobre, plusieurs membres demandant que ce repas se fasse un dimanche après-midi.

M, le Consul général salua l'Assemblée et la félicita de son élargissement en accueillant les Suisses du Gard et de l'Hérault. A nouveau il revint sur les droits politiques des Suisses à l'étranger et nous parla des prochaines votations d'ici la fin de l'année, puis il parla de l'acquisition ou de la perte de la nationalité suisse, etc.

Enfin, vint la présentation du film officiel de la Fête des Vignerons qui s'est déroulée à Vevey du 30 juillet au 14 août 1977.

1 200 mètres de pellicule... 1 h 30 de projection. Un film remarquable en tous points, par son montage, ses prises de vue, ses figurants, sa mise en scène, sa chorégraphie..., ce fut réellement parfait. Un grand coup de chapeau au réalisateur.

Et puis, des galettes, du vin, des jus de fruits. Le tout partagé dans l'amitié...

Selon les décisions prises à cette Assemblée, notre repas aura lieu le 15 octobre prochain à midi à l'auberge du Pont-Romain, 30250 à Sommières — Tél. : (66) 80-00-58. Une convocation personnelle sera adressée.

AMICALE SUISSE DE FREJUS, SAINT-RAPHAEL ET DU VAR

Siège social :
Hôtel Continental
83700 SAINT-RAPHAEL

C'est avec un faste tout particulier que les Suisses du Var ont célébré leur Fête Nationale, le 27 juillet, en présence de leur ambassadeur en France et Mme François de Ziegler. A 18 heures, M. René-Georges Laurin, maire de Saint-Raphaël, qu'accompagnaient M. Pierre Manière, préfet du Var, M. Léotard, député-maire de Fréjus et d'autres personnalités civiles et militaires, recevait officiellement M. et Mme François de Ziegler dans les salons de la Maison du tourisme, en présence de notre consul général de Marseille et Mme Bourgnon, des membres du Comité de l'Amicale et de nombreux amicalistes.

Dans son allocution de bienvenue, M. Laurin devait relever que le cadre de la Maison du tourisme avait été choisi en raison de l'admiration qu'il éprouve pour la compétence de la Suisse en

manière de tourisme, et mentionner que notre pays symbolise pour les Français la paix, la charité et la stabilité. M. Pierre Manière, préfet du Var, faisait ensuite également l'éloge de notre pays qui, pour lui, symbolise la joie de vivre. Avec une pointe d'humour, il notait au passage que M. et Mme F. de Ziegler étaient plus Varois que lui-même, puisqu'ils séjournent près de Saint-Maximin depuis plus de trente années.

Dans sa réponse, M. F. de Ziegler devait dire combien les paroles entendues l'avaient touché et relever tout ce que la Suisse doit à la France depuis l'alliance conclue au lendemain de la bataille de Marignan.

L'apéritif d'honneur fut servi après que M. F. de Ziegler eut reçu, des mains de M. Laurin, la médaille de la ville de Saint-Raphaël.

A l'issue de cette réception, le banquet offert par l'Amicale, au restaurant de « La Douce Quiétude », à Valescure, fut honoré de la présence de M. Pierre Manière, préfet du Var, M. René-Georges-Laurin, maire de Saint-Raphaël, M. Gros, secrétaire général de la préfecture, M. Sevellec, sous-préfet de Draguignan, notamment. Outre notre ambassadeur et Mme F. de Ziegler, nous avions le plaisir de recevoir M. et Mme Etienne Bourgnon, consul général à Marseille, que nous remercions de l'indéfectible intérêt qu'ils montrent à toutes nos activités. Une fois encore, il faut relever la magnifique décoration florale offerte par nos amis M. et Mme Rouzeyrol (Flors Estérel, à Saint-Raphaël), que nous ne saurions trop remercier pour leur gentillesse et leurs largesses. Nous remercions également M. et Mme Fonjallaz (vice-président), et leurs enfants qui ont harmonieusement déployé les décorations « aériennes » et se sont occupés de la partie musicale qui permit aux nombreux couples de danser presque jusqu'aux premières heures de l'aube.

TOULON

Réception de la Chambre de commerce et d'industrie du Var

A l'occasion du passage dans le département du Var de M. F. de Ziegler, ambassadeur de Suisse en France et Madame, la Chambre de commerce et d'industrie du Var a organisé, le samedi 29 juillet 1978, une visite de la gare maritime de Toulon, de la rade et des

installations portuaires de La Seyne-Brégaillon. Etaient également conviés à cette réception notre consul général à Marseille et Mme Bourgnon, ainsi que les membres du Comité de l'Amicale. Après cette instructive visite commentée par les dirigeants de la Chambre de commerce et d'industrie, un succulent repas était offert aux invités au restaurant « La Jetée », à Saint-Elme. Une excellente journée que nous devons au sympathique époux de notre vice-présidente « régionale » de Toulon, M. Debaigt, qui ne ménagea ni son temps ni sa peine pour mettre sur pied cette manifestation fort réussie : qu'il en soit ici sincèrement remercié.

Prochaines manifestations

- a) Premier samedi de chaque mois : reprise des lotos (15 heures) au siège de l'Amicale, hôtel Continental, Saint-Raphaël.
- b) Octobre-novembre : repas en commun (lieu non encore déterminé).
- c) Décembre : célébration de la fête de Noël.

Notre secrétaire-trésorière (ou votre président) serait très heureuse de recevoir la cotisation annuelle de F 25 des membres qui ont omis de remplir chèques bancaires ou C.C.P. à l'ordre de l'Amicale suisse du Var.

D'avance merci ! Et à bientôt

Le Président,
F. Suter.

NICE

Adresse du consulat :
4, avenue Georges-Clemenceau
06000 NICE
Tél. : 88-85-09 (2 lignes groupées)
C.C.P. 51-29 P — Marseille

« Le Grütli » n'est plus vive la « Société helvétique de secours » !

C'est sans doute avec un brin de nostalgie que les anciens de la Société suisse « Le Grütli », qui ont vécu ses années de gloire passées, se seront ralliés à la proposition de leur comité de procéder à sa dissolution. Certes, il n'est nullement question de disparition au vrai sens du terme, mais plutôt d'une fusion avec la Société helvétique de secours de Nice. Signe des temps !

Pour la circonstance, la Société helvétique de secours a fait peau neuve en se dotant de nouveaux statuts,

adoptés unanimement par ses membres réunis en assemblée générale extraordinaire le 3 juin 1978. Le Comité fraîchement élu, ayant le vent en poupe, établira sans plus tarder un programme d'activités, programme « new look » qui, dans une grande mesure, répondra aux vœux et aspirations des plus jeunes. A part les dîners traditionnels, il s'agira de mettre sur pied une soirée disco, le Noël des enfants, une balade pédestre, un week-end de neige, une sortie champêtre, etc. On envisage même la création d'une section de tir à l'arbalète. Toutes autres suggestions sont les bienvenues et sont à adresser à M. Max Huber, 46, boulevard Gambetta, 06000 Nice, secrétaire de cette association.

Le calendrier définitif des manifestations à venir fera l'objet d'une lettre-circulaire à tous les Suisses de Nice et environs.

Célébration du 1^{er} Août

En dépit de la saison estivale et de la canicule qui sévissait sur la Côte d'Azur, une centaine de personnes s'étaient réunies au restaurant Les Palmiers pour célébrer notre Fête Nationale. Dès le début régna une ambiance amicale et bonne enfant comme le releva dans son discours d'introduction M. Jacques Lambelet du Gay, vice-président de la Société helvétique de secours, qui tint à souligner la véritable signification de cette célébration. Acte d'amour ? Oui, admettons-le, car c'est bien inconsciemment « le sentiment » que l'on éprouve pour la Mère-Patrie, avec ces liens profonds, ces souvenirs d'enfance, d'études, de vacances et de paysages qui nous sont chers ». Les Suisses de l'étranger, ambassadeurs de notre pays à travers le monde, sont fiers d'accomplir une mission qui consiste à propager l'image de marque de la Suisse ; parallèlement ils apprécient à sa juste valeur le soutien moral et matériel de ceux restés au pays.

Ces propos, chaleureusement applaudis précédaient l'allocation de notre consul, M. Ed. Henry. Ce dernier évoqua brièvement le long chemin parcouru par cette Suisse qui, malgré sa diversité ethnique, l'a conduite « d'une simple alliance en vue de se libérer des liens pesants d'un système féodal — une évolution de presque sept siècles — à la structure politique d'un Etat fédératif, jouissant d'un développement industriel avancé. « Dans un

monde en pleine mutation, caractérisé par une fébrilité constante, engendrant instabilité et désarroi, la célébration de notre Fête Nationale nous offre le prétexte d'un moment de réflexion. Réflexion sur le vrai sens et la juste appréciation de notre histoire.

Et l'orateur de poursuivre, « c'est pour honorer ces liens avec le passé que le 1^{er} Août nous allumons sur nos sommets des feux de liberté et chantons notre terre avec tout l'amour que nos cœurs contiennent pour elle ».

Notre remarquable prospérité ne nous aveugle pas : « La Suisse ouvre toutes grandes ses fenêtres pour mieux scruter l'horizon », maintient sa vocation humanitaire et défend âprement trois principes qui lui sont chers : Neutralité, Fédéralisme et Démocratie directe. Bien sûr, la Suisse doit rester accessible aux idées nouvelles et les Suisses de l'étranger contribuent dans une grande mesure à cet apport bienvenu d'opinions, de jugements. Et de conclure que les liens qui unissent nos compatriotes à leur pays de résidence ne sont pas incompatibles avec leur attachement sincère et l'affection qu'ils éprouvent pour notre patrie.

Ce discours recueilli de vifs applaudissements et fut suivi du message du Président de la Confédération.

Le recueillement cédant à la gaieté, une joyeuse chorale fut spontanément constituée sous l'impulsion de notre vice-consul, M. Heller, boute-en-train habituel de nos soirées, qui entraîna dans ses chansons et farandoles toute une assistance ravie et amusée.

MONACO

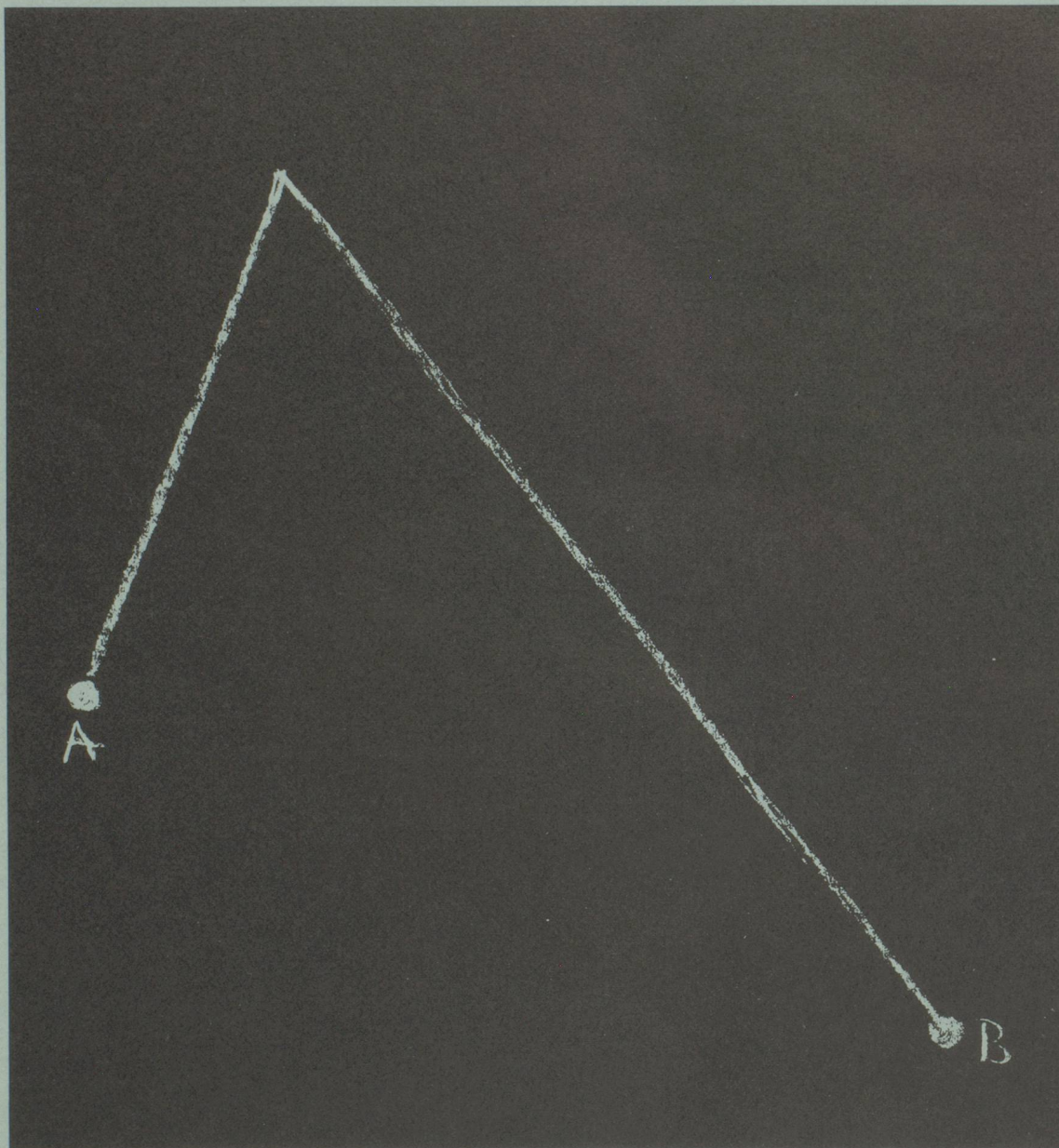
**Comité de bienfaisance
Colonie suisse de la principauté
de Monaco**

Lors de notre assemblée générale, tous les membres de notre comité ont été réélus dans leur fonction respective, excepté M. Stern dont le mandat arrivait à expiration. Nous tenons à remercier chaleureusement M. Stern de son dévouement sans limites en faveur de notre comité et de notre société. Sur proposition du bureau, les fonctions de trésorier ont été confiées à Mme Dafflon.

Enfin, nous rappelons que nos réunions apéritif bi-mensuelles reprendront dès la rentrée.

Le Président : G. Reinhard.

Deux droites sont le chemin le plus court d'un point à un autre.



Swissair a grandement contribué à rendre de plus en plus contestable, dans la pratique, un des célèbres postulats d'Euclide.

Euclide, en effet, n'a pas tenu compte d'un facteur qui n'est pourtant pas tout à fait sans importance: l'heure à laquelle le chemin d'un point à un autre doit se faire.

Quelques exemples: la liaison la plus courte entre Paris et Karachi passe le samedi par Zurich. Ou entre Marseille et Dar-es-Salaam le mercredi par Genève. Ou entre Nice et Hambourg tous les jours par Zurich. L'horaire de Swissair offre une foule d'exemples analogues. Et ce ne sont pas des exceptions rares qui confirment la règle. On les trouve

sur tous les vols qui relient les 89 destinations de Swissair.

Par conséquent, Swissair a raison d'affirmer: deux droites sont le chemin le plus court d'un point à un autre.

Et le plus intéressant dans ce postulat de Swissair - qui, il est vrai, n'est pas toujours exact lui non plus - réside en ceci: lorsqu'il est exact, ce n'est pas seulement en théorie.

C'est même le comble du pratique.

Votre agence de voyages IATA ou Swissair se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements sur tout ce qui touche les chemins par avion entre deux points.

